

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—————
Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Sud
—————

**Décision n° 47345 du 12 novembre 2021
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général
de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

NOR : INTJ2133761S

**Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de
la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 42999 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032325S) ;

Vu la décision n° 54067 du 21 décembre 2020 (NOR : INTJ2036281S),

Décide :

Article 1^{er}

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2021 :

Abdelli

Samia

NIGEND : 248 667

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 novembre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud,
A. Browaëys*